

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 61 (1999)
Heft: 2

Artikel: Le bogue de l'an 2000
Autor: Grete, Ulrich
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1999
2000
2001



Défi, même pour l'agriculture

Le bogue de l'an 2000

Ulrich Grete, délégué an 2000

Le passage à l'an 2000 engendre des problèmes dont l'origine se situe dans l'informatique, mais qui ne touchent pas seulement ce domaine. Ce que l'on a appelé le «bogue du millénaire» est un défi pour tous les entrepreneurs ainsi que pour de nombreux exploitants agricoles.

Des scénarios inquiétants commencent déjà à se répandre: les hôpitaux ne seront plus alimentés en électricité, les avions ne voleront plus, le trafic des paiements va s'effondrer. Cause de cette vision d'épouvante: le *problème an 2000* ou le «bogue du millénaire». Quels seront les effets concrets du bogue du millénaire aux premiers jours de l'an 2000 sur notre vie quotidienne? On ne peut aujourd'hui qu'émettre des hypothèses. Une chose est toutefois certaine: plus les efforts seront conséquents pour aborder à temps et sous toutes ses facettes le problème an 2000, et plus grande sera la probabilité que nous puissions fran-

chir ce changement de siècle sans dommages durables.

Le problème

Le problème: la saisie très répandue de l'année par un nombre à deux chiffres, comme p. ex. «99» au lieu de «1999» ou précisément «00» au lieu de «2000». Pour l'ordinateur, «00» n'est cependant pas une information claire; la séquence de chiffres sera interprétée de façon erronée, p. ex. comme 1900, ou ne sera pas comprise du tout.

Les répercussions

Un certain nombre d'ordinateurs et de puces comportant des fonctions de date ou d'heure ne rempliront plus correctement leur tâche. Toutes les fonctions, systèmes et processus commandés électroniquement peuvent être touchés. Beaucoup de grandes entreprises mais aussi de nombreuses PME ont reconnu le problème et agissent en conséquence. D'autre part, dans l'écono-

mie privée aussi bien que dans les administrations, de nombreux responsables perçoivent entre-temps également le problème an 2000 comme un défi et une chance d'anticiper aujourd'hui déjà, de façon ciblée et novatrice, les exigences de l'avenir et de renforcer et d'élargir ainsi leur position sur le marché bien au-delà de la date fatidique. Le slogan est par conséquent: «En route pour l'an 2000».

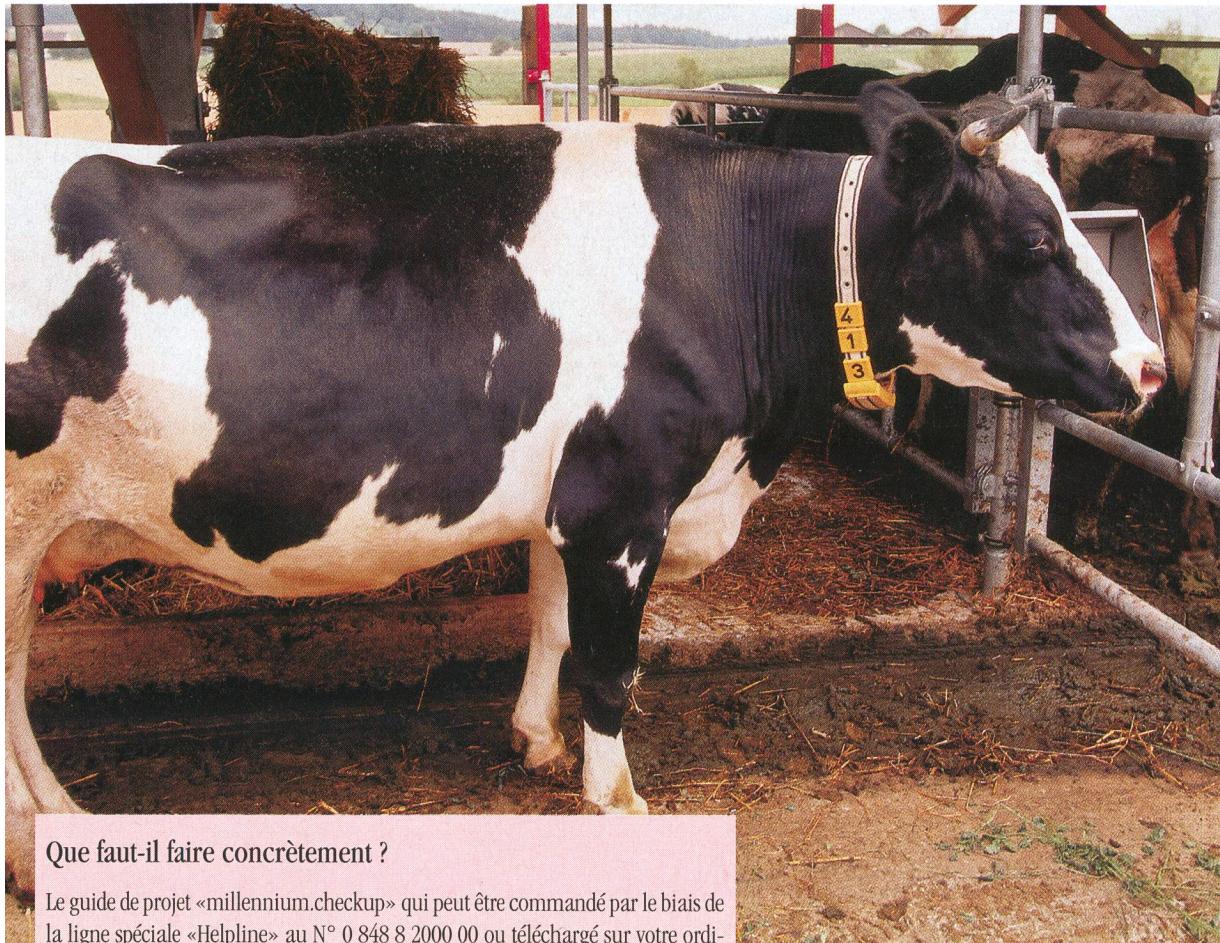
L'infrastructure sur le banc d'essai

Dans le contexte du défi de l'an 2000, une grande responsabilité incombe par conséquent aux entreprises faisant partie de la plate-forme logistique. Cette dernière comprend l'approvisionnement en marchandises nécessaires aux besoins quotidiens, en argent et en prestations de trafic de paiements, en communications (téléphone, télécopieur, télex, radio, télévision, Intranet et Internet), en prestations de transport (rail, route, air), la production et l'approvisionnement en

énergie et en eau, l'élimination des déchets (eaux usées, poubelles) et l'assistance médicale, particulièrement dans les hôpitaux. Notre économie dépend du fonctionnement fiable de cette plate-forme au niveau national et souvent même international. Sa fiabilité est vitale pour chaque entreprise et chaque ménage.

Les problèmes an 2000 de l'agriculture

Les exploitations agricoles comptent également parmi les petites et moyennes entreprises (PME). A l'heure actuelle, entre exploitants agricoles, on n'évoque encore que rarement le problème an 2000. Les premières questions à propos de commandes automatiques de serres, d'aération des étables, d'automates d'affouragement et à traire, de colliers pourvus de puces électroniques, évidemment aussi de micro-ordinateurs et de tracteurs, révèlent toutefois un intérêt grandissant. Il est un fait que depuis de nombreuses années déjà, l'informatique s'est



Que faut-il faire concrètement ?

Le guide de projet «millennium.checkup» qui peut être commandé par le biais de la ligne spéciale «Helpline» au N° 0 848 8 2000 00 ou téléchargé sur votre ordinateur depuis la page Web www.millennium.ch, contient des informations détaillées.

En bref, voici ce qu'il s'agit de faire: établir un inventaire de tous les systèmes pourvus de composants informatiques (irrigation, affouragement, aération, véhicules, installations de sécurité et d'alarme, téléphone et fax, chauffages et poêles spéciaux, micro-ordinateur). Ces systèmes doivent être classés selon les critères suivants: «nécessaires» (au 1.1.2000, certainement l'installation de chauffage), «importants», «utiles» et «insignifiants» (tel que p. ex. le magnétoscope). Des informations écrites au sujet de l'aptitude à l'an 2000 de systèmes «nécessaires» et «importants» doivent être exigées des fournisseurs. Lors de nouvelles acquisitions, il faut prendre garde à ce que la garantie de l'aptitude à l'an 2000 couvre en tous cas jusqu'au 30 juin 2000. Pour ne pas perdre de temps, il est recommandé de lire attentivement les prises de positions des fournisseurs à ce sujet.

Les fournisseurs d'appareils non aptes à l'an 2000 proposeront à leurs clients des solutions de réparation ou de mise à jour. En général, ce n'est pas gratuit. Si, en lieu et place d'une réparation, une nouvelle acquisition est envisagée, sa mise en service dans les délais risque de devenir critique pour l'exploitation; il convient de bien réfléchir à cet aspect de la question. Une réparation prévue seulement en l'an 2000 pourrait échouer par manque de personnel de service à disposition. Savoir s'il vaut la peine de rendre des appareils simplement «utiles» aptes à l'an 2000, doit être décidé de cas en cas.

De nombreuses exploitations disposent de plans d'urgence en cas de catastrophes (intempéries, panne de courant, accident ou maladie du propriétaire de l'exploitation). De tels plans peuvent s'avérer utiles pour la planification du passage à l'an 2000; ils doivent cependant être adaptés et ciblés sur les systèmes «nécessaires» et «importants». Il serait en outre judicieux de discuter de cette question avec ses proches voisins afin que l'on puisse s'entraider en cas de dérangement.

Plus nous ferons preuve d'efficacité face au problème an 2000 et plus grandes seront nos chances qu'aucune perturbation sérieuse n'apparaisse. Secteur à bien observer: l'identification des animaux et les systèmes électroniques de traite et d'affouragement.

implantée dans l'agriculture; pas seulement par le biais de micro-ordinateurs, mais également avec des commandes de processus de surveillance. Il s'agit maintenant de s'assurer de leur aptitude à l'an 2000. En cela, il faut cependant garder à l'esprit que l'aptitude à l'an 2000 d'une exploitation à elle seule ne suffit pas pour résoudre le problème. Chaque exploitation dépend de tiers, de fournisseurs, mais également de consommateurs de produits tels que par exemple le lait qui, du fait de la haute technicité qu'exige son traitement, mérite qu'on lui vole un intérêt particulier. Ce principe s'applique aussi aux coopératives agricoles. Et les comités de direction de coopératives seraient bien avisés s'ils décidaient de passer immédiatement à l'action, avant que leurs membres ne commencent à poser des questions.

La Suisse en bonne position

Comparativement à la situation européenne, la Suisse est en bonne posi-

tion dans la course. Cette constatation ne doit cependant pas nous rassurer car chez nous également la nécessité d'agir reste encore et toujours énorme. Tous n'ont pas encore pris conscience de l'importance de la problématique. Chaque chef d'entreprise a en cela sa part de responsabilité car les conséquences et les coûts possibles du bogue du millénaire sont énormes. Le délégué an 2000 a reçu du Conseil fédéral le mandat de sensibiliser les responsables de l'économie et de l'administration et de mettre des moyens à disposition, particulièrement pour les PME et les communes, afin d'accélérer le processus de résolution du problème. Sur son adresse Internet (www.millennium.ch), se trouvent entre-temps un guide de projet complet, des propositions d'aide, des listes de contrôle et des informations d'arrière-plan pour responsables d'entreprises et d'administrations. Des informations spéciales destinées aux ménages privés paraîtront dans le courant du premier semestre 1999.